

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE
DELIBERATION N°2024_089

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 2024
ID : 076-217601087-20241128-2024_089-DE



VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
28 NOVEMBRE 2024



Date de la convocation : 22/11/2024

Date d'affichage : 22/11/2024

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 25

Représentés régulièrement convoqués : 8

Absents : 0

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Mélanie VAUCHEL, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Isabelle HERBERT, Basile BERNARD, Hélène SOLER, Karen YVAN, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Claire PEREZ, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Catherine GENDRE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERCES, Gildas QUÉRÉ, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Philippe Emmanuel CAILLÉ pouvoir à M Hervé ADEUX, M Michel PHILIPPE pouvoir à M Jérôme ROBERT, M Grégory DEREN pouvoir à Mme Marie MABILLE, M Stéphane BERTOLETTI pouvoir à M Jean-Marie LÉGUILLON, M Grégoire POUPON pouvoir à Mme Christine LEROY, M Vincent BOURGES pouvoir à Mme Isabelle HERBERT, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN, M Lionel ANSELMO pouvoir à M Gildas QUÉRÉ

Secrétaire de séance : Mme Catherine GENDRE

4 - OBJET : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REGION, LE CREDIT AGRICOLE ET LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE POUR L'ORGANISATION DU FORUM DE L'ECO-RENOVATION

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de la Municipalité

2024_089

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de la commune à profiter de la proposition qui lui est faite d'accueillir au gymnase Apollo le forum de l'éco-rénovation le 25 janvier 2025 pour sensibiliser ses habitants,

Considérant l'offre de la Ville de prêter à titre gracieux le gymnase Appllo et de mettre à disposition son personnel et matériel technique pour la bonne réalisation du forum, du montage au démontage des stands,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024
DELIBERATION N°2024_089

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le 2024
ID : 076-217601087-20241128-2024_089-DE



Considérant la convention de partenariat entre la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et le Crédit agricole présentée en annexe,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le principe d'accueillir à titre gracieux au gymnase Apollo le forum de l'éco-rénovation le samedi 25 janvier 2025

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation, la communication, le déroulement et le démontage de l'événement ainsi que tout autre document afférent

APPROUVE le principe d'accueillir à titre gracieux au gymnase Apollo le forum de l'éco-rénovation le samedi 25 janvier 2025

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation, la communication, le déroulement et le démontage de l'événement ainsi que tout autre document afférent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,

Théo PEREZ
Document signé électroniquement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr